



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration 27 février 2018 dans les locaux de Plein Champ – Clermont-Ferrand

5 membres présents sur 11 :

Alain Déléage (cinéma du Chambon sur Lignon), Gabriel Dumetz (circuit itinérant Cinévasion 43), Christophe Jeanpetit (circuit Ciné Parc 63), Jean-Paul Preynat (circuit Cinélux 43), Alice Turlonias (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand),

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

Excusés : Martine Bellanger (cinéma Le Gergovie à Cournon), Aymeric Delcros, (cinéma La source à Chaudes Aigues), Janick Cordier (cinéma La Viouze aux Ancizes), Patrick Christophe (cinéma Lux à Riom), Jean Esnault (cinéma Le Roxy à la Bourboule), Zoé Libault (cinéma l'Arverne à Murat)

Convention Etat/Région

Une réunion est prévue le 16 mars avec la Région et la DRAC pour élaborer la prochaine convention.

Un avant-projet a été proposé aux administrateurs, avec un point supplémentaire relatif à l'accessibilité des handicapés, qui est une priorité régionale, nationale et est obligatoire pour les salles d'un point de vue réglementaire.

Christophe Jeanpetit n'étant plus disponible pour des réunions sur Lyon, Fabienne Weidmann et Jean-Paul Preynat représenteront Plein Champ à la réunion qui se tiendra à l'Hôtel de Région à 13h30. Nos interlocuteurs : Catherine PUTHOD (Région réseau cinémas), Lionel Chalaye (actions culturelles éducation), Yves Le Pannerer (conseiller cinéma DRAC).

(info réactualisée au 26 mars : c'est Gabriel Dumetz qui s'est rendu à la réunion à la place de JP Preynat).

Rappel : La subvention « nationale » sera versée sur des budgets CNC.

Le CNC a fait savoir (à Y. Le Pannerer) qu'il ne souhaitait pas signer de conventions pluripartites et pluriannuelles avec chacun des réseaux, considérant que les réseaux sont déjà mentionnés dans la convention cadre 2017-2019 avec la Région. Mais une ambiguïté reste à lever : au-delà d'un certain montant (23 K€) le CNC doit rédiger avec les réseaux une convention annuelle. Alors comme la subvention demandée est de 24 000 €, le CNC signera une convention ?

Se pose également la question du rattachement de Plein Champ à une direction au CNC, laquelle : action culturelle ou direction de l'exploitation ?

Autre question : comment la DRAC s'inscrit dans cette convention ? Yves Le Pannerer doit nous préciser cela le 16 mars.

La mention de l'accessibilité aux handicapés a donné lieu à un échange de vues. Au-delà du fait que ce point ne sera que mentionné et pas développé, la question s'est posée du type d'actions à mener par Plein Champ dans ce domaine : faire le lien entre Ciné-sens et les exploitants, repérer les associations sur le handicap et les informer des équipements cinéma ? Ainsi ces associations feraient la démarche d'aller ou non vers les cinémas et/ou diriger leurs sociétaires vers les salles équipées.

Dans la convention un autre chapitre est mettre en valeur : celui des relations avec les 3 autres association d'AURA. En l'absence de structure de coordination, l'accent sera porté sur la communauté d'actions (formations, animations ...)

(info actualisée : la DRAC sera signataire de la convention. Le CNC ne souhaite pas établir une convention avec Plein Champ. La subvention Plein Champ sera étudiée au CNC par la direction à l'action culturelle.)

Demande de financement d'actions dans le cadre du « plan itinérance » du Ministère de la Culture

Alerté par le conseiller cinéma de financements spécifiques du Ministère de la Culture sur les questions d'itinérance, Plein Champ a rédigé une demande de subventions à la DRAC : 7 600€.

Cette demande porte sur de nouveaux projets que les cinémas et Plein Champ ont des difficulté à financer car trop onéreux, sauf avec des partenaires comme l'AFCAE ou l'ADRC. L'intitulé de la demande : **Itinérance d'artistes dans les cinémas du réseau Plein Champ**

- Ciné-concerts sur Méliès avec la compagnie Alcoléa (pour info Cette compagnie produira 2

- spectacles en Auvergne le 24 mars à Romagnat et 25 mars à Apchat)
- Atelier bruitage, doublage et musique avec Jean-Carl Feldis
 - Atelier percussions corporelles de Samuel Taussat pour les salles et circuits itinérants qui n'ont pu l'accueillir l'année dernière.

Le dossier est validé par le CA.

Plein Champ a aussi alerté les circuits itinérants que ces aides les concernaient en priorité, notamment sur des projets culturels. Christophe déplore le manque de détails et d'orientations sur cet appel à projet.

Suivi des dossiers :

1 - service civique

Le dossier d'agrément pour trois ans a été déposé et serait accepté, en attente de confirmation de la préfecture.

L'horaire hebdomadaire peut s'établir entre 24 et 35 heures. Concernant la rémunération, l'employeur peut être remboursé de 100 € pour 107,58 € versés au stagiaire sous quelque forme que ce soit (en espèces, numéraire, nature,...). Par ailleurs, il faut prévoir une journée de formation pour le tuteur et deux journées pour le stagiaire. Plein Champ n'a pas à verser de cotisations sociales et les jours de congés sont établis comme les salariés.

Reste à valider la fiche de poste, rechercher des volontaires et fixer la date des entretiens d'embauche (probablement fin avril).

2 - CESER (Conseil économique, social et environnemental régional)

C'est Gérard Martin, ex du GRAC, qui siègera au CESER pour représenter les 4 réseaux de cinémas, les festivals Sauve Qui Peut le Court Métrage, les Toiles du Doc, etc.

3 - Réunion DRAC du 16/01

Cette réunion de travail sur les commissions Art et Essai et sur les séances plein air a été surtout l'occasion de débiter un travail avec le nouveau conseiller cinéma et d'un tour de table de présentation des protagonistes sur le terrain.

4 - Commissions Art et Essai de janvier 2018

Alain Deléage a participé à la commission régionale dont les résultats officiels sont attendus fin juin. Il est sceptique quant à l'avenir de ces commissions

A&E, qui vont concerner à l'avenir un territoire plus vaste, donc un plus grand nombre de régions. Ces réunions réuniront des personnes qui connaîtront mal les salles. L'année prochaine elles se dérouleront à Strasbourg !

En Auvergne, si certaines salles dynamiques ont renforcé leur classement, d'autres cinémas sont en revanche sortis cette année du classement et sont irrécupérables au vu de la baisse de leur pourcentage de séances A&E.

5- Dispositif Local d'Accompagnement : Le dossier DLA passe en commission ce 27 février.

(info actualisée par la rédaction : Le DLA Plein Champ est validé. Il s'organisera en deux temps dès avril lorsqu'un consultant sera trouvé : un temps d'échanges avec d'autres associations puis un temps de rencontre individuelle)

6- Récapitulatif de toutes les décisions prises en CA depuis juillet 2016 (voir liste ci-après)

Le CA constate qu'une large majorité des décisions prises ont été réalisées.

Christophe rappelle une action non répertoriée dans la liste à développer : renforcer la visibilité de Plein Champ par les cinémas adhérents lorsqu'il y a des animations soutenues, et aussi pour les films passés en prévisionnement. Il suffit que les cinémas pensent à insérer le logo Plein Champ sur leur site internet, sur leur programme et dans un carton publicitaire diffusé avant les films soutenus.

Pour renforcer l'attractivité de Plein Champ, Fabienne Weidmann a évoqué l'idée d'un groupement d'employeurs qui permettrait de proposer aux salles un personnel de remplacement lorsque l'exploitant aurait besoin de s'absenter de sa salle. (Les librairies d'Auvergne ont recours à un tel dispositif).

Court métrage : la gratuité du catalogue de Sauve Qui Peut ne permet pas de valoriser les diffusions de court métrage dans les dossiers ; d'autant plus que les commissions Art et Essai reconnaissent uniquement les dispositifs payants Mèche courte ou le TRES COURT (ex-radi).

Un rendez-vous est prévu avec Laurent Guerrier de SQP, pour toutes les actions en partenariat : diffusion en première partie et programme coup de coeur

La sortie du cinéma de St Flour de Plein Champ

Le DELTA a décidé de sortir de Plein Champ, les raisons de cette décision restent confuses mais la principale semble bien être un refus de l'exploitante de correspondre avec notre coordinatrice.

Cinelab du 6 mars

Le premier Cinelab en Auvergne se tiendra à la JETEE, à Clermont-Ferrand le 6 mars, en collaboration avec le réseau médiation cinéma et Isabelle Perez. 13 participants sont inscrits. LE RIO mettra bien à disposition sa table Mash Up, même si celle-ci ne permettra pas d'enregistrer les réalisations. Plein Champ décide d'offrir le repas du midi aux participants.

Prévisionnement du 22 mars au cinéma Lux à Riom

Une majorité s'est exprimée pour la projection de 4 longs métrages qui sont :

Parvana, une enfance afghane, animation 10 ans

Kings de Deniz Gamze Ergüven

Don't worry, we're won't get far on foot, Gus Van Sant

Nul homme n'est une île, documentaire de Dominique Marchais.

Ensuite, la prochaine journée de projections se déroulera le 31 mai au cinéma Scoop du Chambon sur Lignon.

Christophe souhaiterait qu'on retienne un documentaire à chaque prévisionnement.

(info actualisée par la rédaction : le film de Gus van Sant nous étant refusé, Ad Vitam a insisté pour montrer La Route Sauvage, film fort et touchant, qui a été diffusé en remplacement)

7- Suivi des budgets

La ventilation des frais de déplacement et de mission entre Animation et Fonctionnement avec mise en évidence des coûts inhérents à la Région a été réalisée (doc en pièce jointe).

Une discussion s'est engagée sur la nécessité de conserver le montant de la réserve à son niveau actuel et la possibilité d'en user en tout ou partie pour financer des actions ; Il semble que l'on puisse disposer sans grand risque de la moitié de cette réserve.

90 % de la subvention régionale 2017 a été reçue. Fabienne prépare le dossier de demande de subvention auprès du C.G de la Haute-Loire.

Bilan des actions et travail de Fabienne pour mars et avril

Réalisé :

- dossier service civique
- animations malle pédagogique aux Ancizes et Yssingaux
- partenariat tournée du réalisateur : Arnaud Fournier Mongieux pour AUZAT l'Auvergnat

- rencontre avec Unicités du Puy de Dôme, soutenu par le CNC qui encadre des services civiques pour relancer les ciné-clubs dans les lycées. C'est Mathieu

Prévisionnel travail Fabienne mars/avril:

- dossier itinérance
- Ciné-lab
- préparation formation jeune public avec Les Ecrans, Grac, Acira fin juin
- dépôt et recherche d'un volontaire service civique pour 2018 (10 mois)
- Dossier DLA
- Dossier de subventions 2018 Département de la Haute-Loire
- suivi des animations et tournées de réalisateurs : ETRE PLUTOT QU'AVOIR, intervenant locaux sur LA PRIERE de Cédric Kahn
- Recherche d'autres animations pour 2018 et notamment autour du documentaire
- suivi des réservations Les P'tits Mordus de Cinéma janvier à mai 2018
- hébergement à Cannes

Prochain CA :

26 avril soit au cinéma Le Gergovie à Cournon (à confirmer), ou au siège de Plein Champ le cas échéant.

(info réactualisée au 26 mars : la réunion pourrait se dérouler au Gergovie de Cournon)

Compte-rendu rédigé par Gabriel Dumetz et Fabienne Weidmann